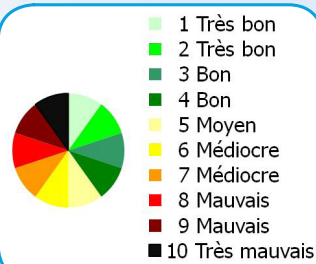


Retrouvez tous les jours les indices de qualité de l'air, les mesures des différents polluants et les cartographies sur : www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Fin de publication

Découvrez un historique de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire auvergnat ainsi que les nouveaux services d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

L'indice du trimestre



Les dépassements du trimestre

	PM10	NO ₂
Clermont-Ferrand Lecoq	3	
Clermont-Ferrand Montferrand	8	
Clermont-Ferrand Gare	10	2
Clermont-Ferrand A71	6	
Clermont-Ferrand Edouard Michelin		7
Chamalières	2	

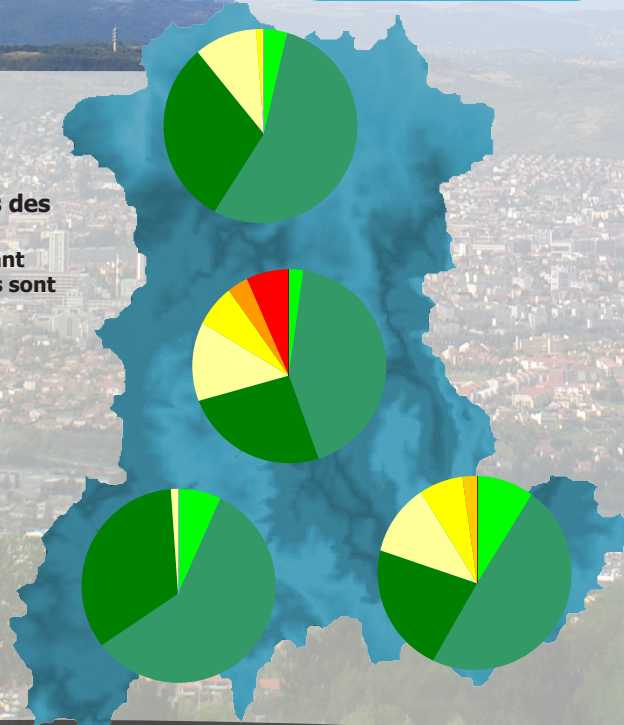
Nombre de dépassements des seuils réglementaires
Seuls les sites de mesure ayant enregistré des dépassements sont répertoriés

NO₂

nombre de dépassements du seuil horaire de 200 µg/m³

PM10

nombre de dépassements de la valeur limite journalière de 50 µg/m³ (35 dépassements autorisés dans l'année)



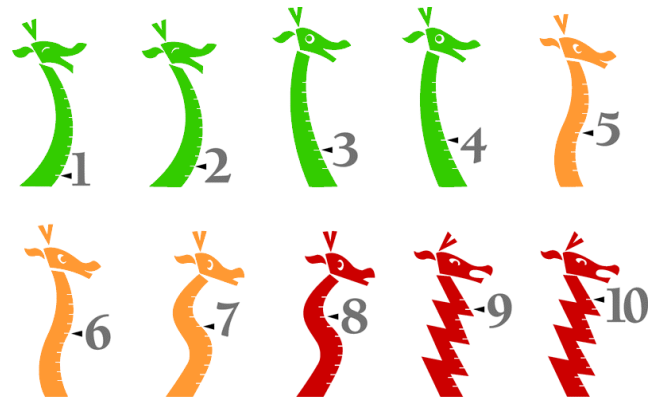
L'indice Atmo



L'indice Atmo, symbolisé par une girafe, représente en un chiffre synthétique la qualité de l'air d'une agglomération de plus de 100 000 habitants. Pour Aurillac, Montluçon, Riom, Le Puy-en-Velay, Moulins et Issoire, agglomérations de taille inférieure, l'indice, calculé de la même manière, est nommé indice de la qualité de l'air.

Quatre polluants sont pris en compte : le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, l'ozone et les poussières PM10. Les sous-indices sont déterminés à partir de la moyenne des maxima horaires pour le SO₂, l'O₃ et le NO₂ et des moyennes journalières pour les particules en suspension. La mesure du SO₂ n'est pas obligatoire pour la formation de l'indice.

Le plus élevé des 4 sous-indices donne l'indice de la journée. Celui-ci varie de 1 à 10, c'est-à-dire de très bon à très mauvais. Le palier 10 correspond généralement aux niveaux d'alerte fixés par les réglementations française et européenne, le palier 8 au niveau d'information et de recommandation de la population.

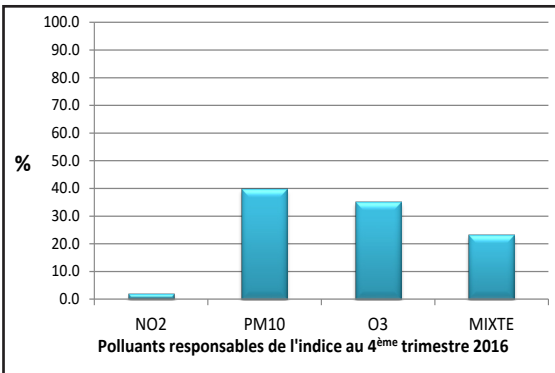


Bilan du trimestre

La qualité de l'air a été majoritairement bonne pour ce dernier trimestre de l'année 2016 avec 83 % des indices de très bonne et de bonne qualité de l'air; soit des niveaux bien meilleurs que ceux du trimestre précédent (63 %) mais toutefois moins bons que ceux du 4^{ème} trimestre 2015 qui avait enregistré 89 % d'indices bons et très bons.

Cependant, cette bonne qualité de l'air générale est à nuancer fortement dans le temps car le retour de l'hiver avec la mise en route des appareils de chauffage et l'installation de conditions météorologiques très stables ainsi que des inversions de températures ont conduit à la hausse des niveaux de polluants, particulièrement au mois de décembre.

Les seuils réglementaires pour les particules en suspension PM10 et le dioxyde d'azote ont été dépassés à plusieurs reprises dans l'agglomération clermontoise, entraînant le déclenchement des procédures préfectorales d'information et de recommandations à la population.

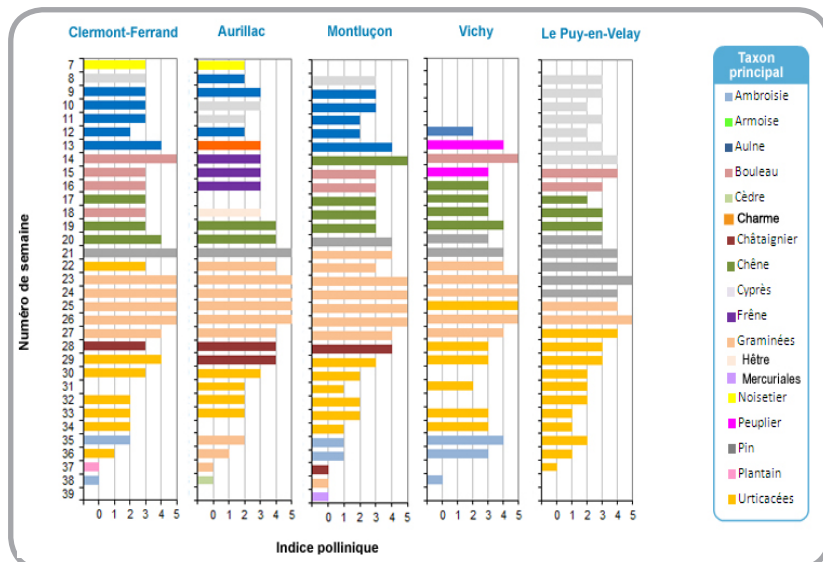
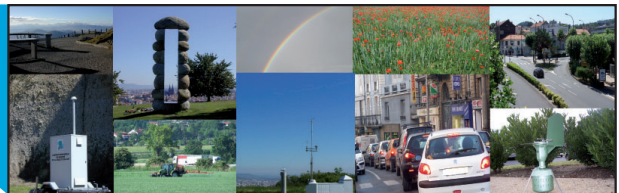


Pollens : Bilan 2016



La saison pollinique 2016 a débuté avec les pollens de noisetiers dès le 15 février, très rapidement suivis par les pollens de cyprès et d'aulnes jusqu'à la fin du mois de mars. Les températures clémentes du début de l'année 2016 ont permis à la végétation de se réveiller assez tôt.

Dès le début du mois d'avril, les pollens de bouleaux et de frênes ont fait leur apparition avec des risques allergiques associés élevés à très élevés. Ensuite, les pollens de pins ont précédé les graminées qui ont été responsables de nombreux indices très élevés au cours du mois de juin sur l'ensemble du territoire auvergnat. Les pollens d'urticacées ont pris le relais pour l'été avant l'apparition des pollens d'ambroisie dès la fin du mois d'août.



NB : Les données de pollens de Vichy, Montluçon, Aurillac et Le Puy-en-Velay sont fournies par le RNSA.

Vie du réseau

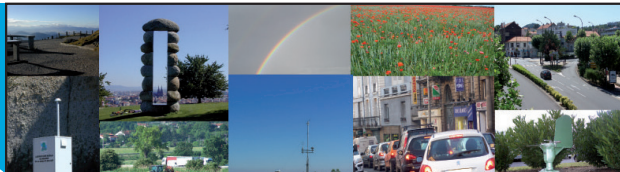
ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

est issu de la fusion entre Atmo Auvergne et Air Rhône-Alpes qui a eu lieu le 1^{er} juillet 2016.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes couvre désormais la totalité du nouveau territoire régional.

Dès 2016 et plus particulièrement en 2017, de nombreux outils sont mutualisés pour la surveillance de la qualité de l'air, l'accompagnement des territoires ou encore la diffusion de l'information...

Les Polluants



Dans l'air que nous respirons chaque jour (environ 15.000 L par personne), les polluants rencontrés peuvent être d'origine naturelle ou anthropique.

Un polluant atmosphérique peut être défini comme une substance présente à une concentration suffisamment supérieure à son niveau normal pour produire un effet néfaste mesurable sur l'homme, les animaux, les végétaux ou les matériaux.

NO_x LES OXYDES D'AZOTE

Le dioxyde d'azote (NO₂) est émis principalement par les gaz d'échappement des véhicules et par les installations de combustion. Gaz irritant pour les bronches, il diminue la fonction respiratoire et provoque des crises d'asthme.

O₃ L'OZONE

Polluant secondaire, il se forme sous l'effet catalyseur du rayonnement solaire à partir des polluants d'origines industrielle et automobile. Gaz agressif, il provoque des toux, des altérations pulmonaires ainsi que des irritations oculaires.

SO₂ LE DIOXYDE DE SOUFRE

Le dioxyde de soufre (SO₂) est émis lors de la combustion des énergies fossiles. Les sources principales sont les centrales thermiques, les grosses installations de combustion industrielle et les unités de chauffage. Ce gaz irrite les muqueuses, la peau et les voies respiratoires supérieures.

ML LES MÉTAUX LOURDS

On regroupe sous cette appellation l'ensemble des métaux présentant un caractère toxique pour la santé et l'environnement. Les métaux surveillés sont le plomb (Pb), le mercure (Hg), l'arsenic (As), le cadmium (Cd) et le nickel (Ni). Ils proviennent de la combustion des charbons et du pétrole, de l'incinération des ordures ménagères et de certains procédés industriels spécifiques (métallurgie...). Les affections concernent essentiellement le système nerveux ou les fonctions rénales, hépatiques et respiratoires.

PS LES PARTICULES EN SUSPENSION

On distingue les **PM10** et les **PM2.5** (de diamètre inférieur à 10 µm et 2.5 µm). Elles proviennent essentiellement du trafic automobile, du chauffage domestique et de l'activité industrielle. Les fines particules (PM2.5) ont des effets irritants sur les voies respiratoires inférieures. De plus, les poussières véhiculent d'autres composés chimiques, les rendant cancérigènes.

BTX LES BENZENE, TOLUENE ET XYLENES

Les benzène, toluène et xylènes (BTX) sont présents dans les carburants et dans les peintures, vernis, colles, solvants... Les effets diffèrent selon la nature du composé. Ils vont de la gêne olfactive à des effets cancérigènes.

CO LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est issu de la combustion incomplète des combustibles fossiles (essence, fuel, charbon, bois). La principale source est le trafic routier. Les symptômes habituels sont des maux de tête et des vertiges.

HAP LES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

Ils forment une famille de composés chimiques constitués d'atomes de carbone et d'hydrogène dont la structure des molécules comprend au moins deux cycles aromatiques accolés. La réglementation et la surveillance sont principalement axées sur le benzo(a)pyrène, dont la toxicité est reconnue (cancérogène, mutagène...). Les HAP se forment essentiellement lors de la combustion, en particulier celle de la biomasse lors de l'utilisation du chauffage au bois.

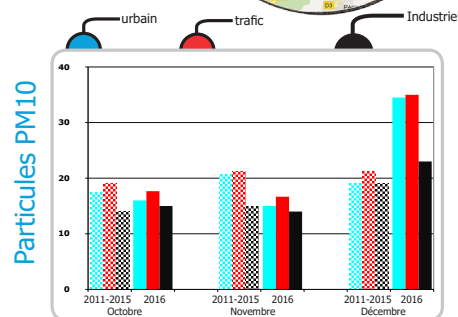
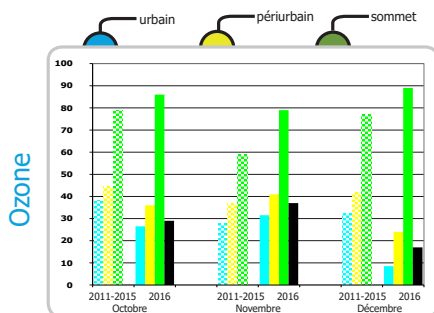
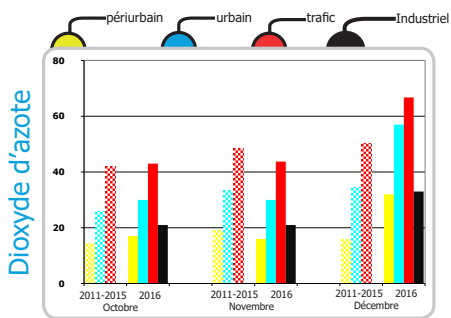
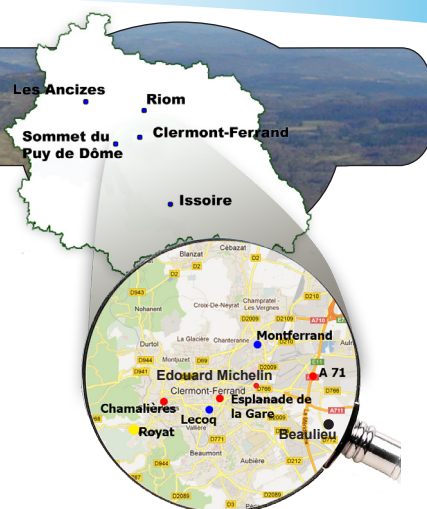
Seuils réglementaires pour les niveaux d'information et d'alerte

Polluant	Niveau d'information et de recommandation	Niveau d'alerte
O ₃	180 µg/m ³ (en moyenne horaire)	- 1 ^{er} seuil : 240 µg/m ³ (en moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives) - 2 ^{ème} seuil : 300 µg/m ³ (en moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives) - 3 ^{ème} seuil : 360 µg/m ³ (en moyenne horaire)
NO ₂	200 µg/m ³ (en moyenne horaire)	- 200 µg/m ³ (en moyenne horaire, en cas de dépassement la veille et de risque de dépassement pour le lendemain) - 400 µg/m ³ (en moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives)
PM10	50 µg/m ³ (en moyenne journalière)	- 80 µg/m ³ (en moyenne journalière) ou - Persistance de 50 µg/m ³ durant au moins 2 jours consécutifs et prévision de dépassement pour le lendemain

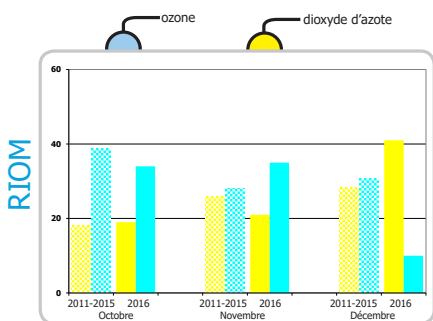
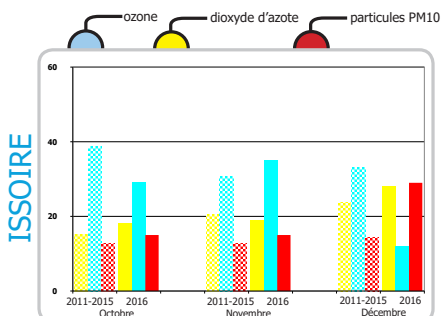
Les mesures du trimestre

Puy-de-Dôme

Agglomération de Clermont-Ferrand



Issoire et Riom



Données remarquables

Le dernier trimestre de l'année 2016 n'a pas été marqué par un épisode durable de pollution aux particules fines au mois de décembre.

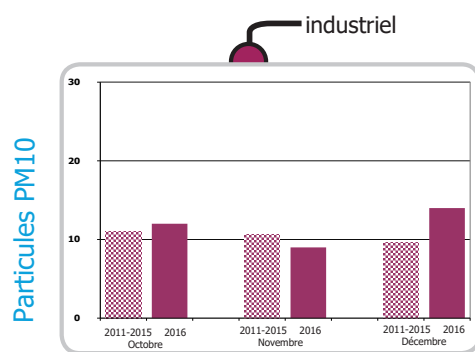
Les données les plus fortes lors de ces 3 mois sont les suivantes :

- Le maximum horaire en ozone a été mesuré au sommet du Puy de Dôme avec 123 µg/m³ le 28 octobre à 20 h (TU).

- Le maximum horaire en dioxyde d'azote a été relevé le 14 décembre à 18 h (TU) à la station trafic Edouard Michelin (agglomération clermontoise) avec 254 µg/m³.

- Le maximum journalier en particules PM10 a été atteint le 15 décembre 2016 à la station de Clermont-Ferrand Montferrand avec 71 µg/m³.

Les Ancizes



Moyennes mensuelles en µg/m³

site périurbain

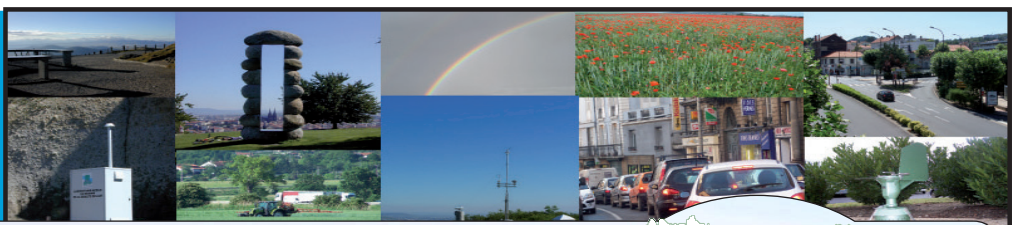
Surveillant la pollution de "fond" dans les zones périurbaines, les sources d'émission proviennent de la commune et/ou des aires urbaines proches.

site urbain

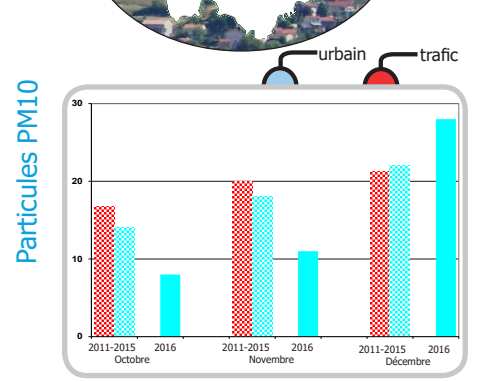
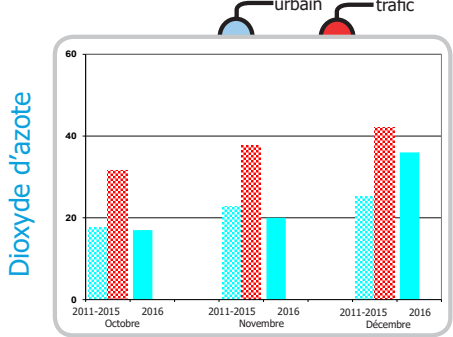
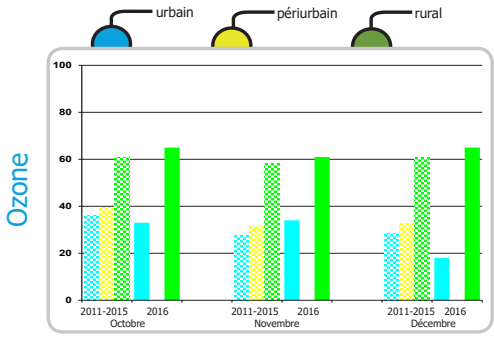
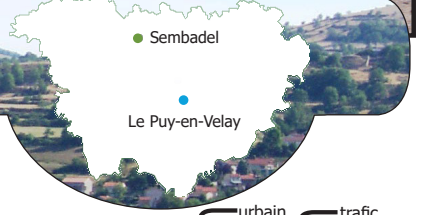
Soumises à l'influence directe de la pollution, les stations surveillent le niveau d'exposition moyen de la population à la pollution atmosphérique de "fond" dans les centres urbains.

site trafic

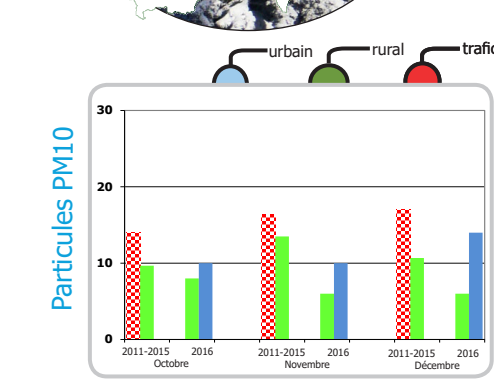
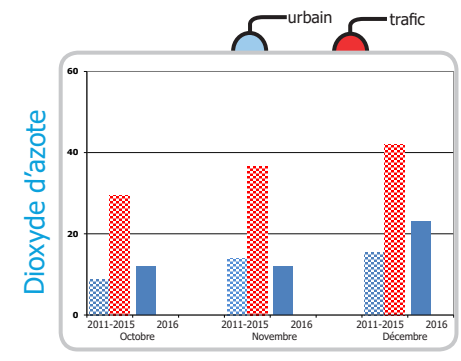
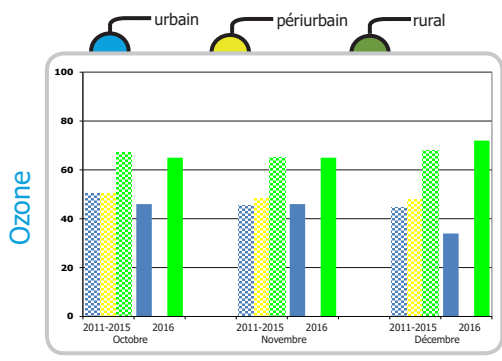
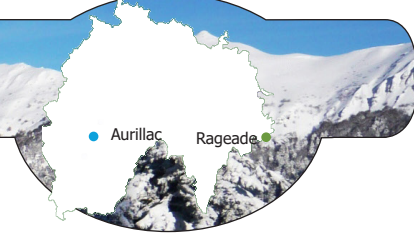
A proximité des infrastructures de circulation automobile, l'objectif de ces stations est de fournir des informations sur les niveaux maximums d'exposition de la population.



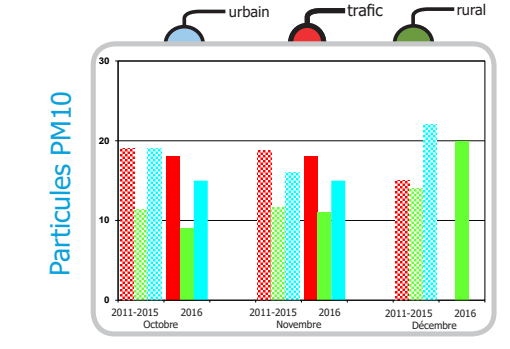
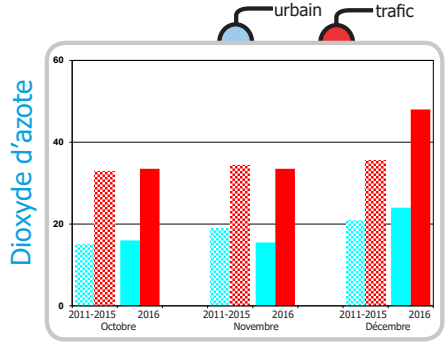
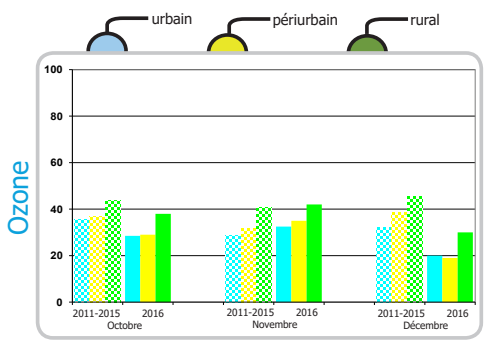
Haute-Loire



Cantal



Allier



site rural

Eloignées de tout émetteur direct, ces stations surveillent la pollution atmosphérique de "fond" issue des transports de masse d'air à longue distance.

site industriel

Situé à proximité des industries susceptibles d'augmenter localement la teneur en certains polluants.



Laboratoire Municipal...AMPAC...Atmo Auvergne... Désormais Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Historique

Les premières mesures de pollution atmosphérique dans l'agglomération clermontoise ont été effectuées dans les années 1966-1967 par le Laboratoire Municipal de la ville de Clermont-Ferrand. A cette époque, quelques centaines d'analyses étaient réalisées chaque année devenant progressivement quelques milliers au début des années 1970. Le réseau s'est alors doté d'appareils semi-automatiques puis automatiques à la fin des années 1980. Les mesures ne concernaient que l'acidité forte, les fumées noires et le monoxyde de carbone. Ce dernier polluant était prélevé à hauteur d'homme tous les jours vers 14 heures dans les 10 carrefours les plus circulés de l'agglomération clermontoise.



En 1986, une association de gestion de réseau, l'Association pour la Mesure et la prévention de la Pollution atmosphérique de l'Agglomération Clermontoise (AMPAC), regroupant trois catégories de partenaires (État, Collectivités Locales et Industriels) fut constituée et agréée au titre de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique. La présidence fut confiée à un élu clermontois, le poste de trésorier à un représentant du monde industriel tandis que le secrétariat général

de l'association fut assuré par la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIR). L'exploitation du réseau continua d'être assurée, dans un premier temps, par le Laboratoire Municipal. L'extension au niveau régional de l'association fut décidée en 1989.

L'AMPAC prit alors une nouvelle dimension avec l'embauche des premiers personnels propres à l'association et l'arrivée de matériels plus performants. Elle devint capable de différencier les molécules polluantes. Cet effort de modernisation, de régionalisation et d'automatisation toujours plus poussé fut accéléré par le biais de la Loi sur l'Air et de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996.

Afin d'affirmer son caractère régional et son appartenance à un réseau national de surveillance et d'information sur



la qualité de l'air, l'AMPAC prit en 1999 le nom d'« Atmo Auvergne » (Association pour la Mesure de la Pollution Atmosphérique de l'Auvergne) et adhéra en 2000 à la Fédération Atmo.

Depuis le début des années 2000, la cartographie et la modélisation se sont développées sur les différents territoires avec des cartes régionales de vigilance, des

cartes d'observation de l'ozone en période estivale, des bilans régionaux de dépassements de seuils annuels réglementaires et à plus fine échelle, des plateformes de modélisation numérique à haute-résolution pour les agglomérations du territoire auvergnat.

Une optimisation du réseau de mesure et une communication plus dynamique ont également été engagées depuis 2010.

L'année 2015 a été largement marquée par les opérations de fusion avec le réseau de surveillance de la qualité de l'air rhônalpin.

C'est ainsi que, dans le cadre de la réforme territoriale, issue de la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les observatoires de la qualité de l'air d'Auvergne (ATMO Auvergne) et de Rhône-Alpes (Air Rhône-Alpes) forment un observatoire unique de surveillance de la qualité de l'air sur la nouvelle région depuis le 1^{er} juillet 2016.

L'observatoire **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes** assure la mesure de la qualité de l'air et la diffusion de l'information en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'appuie sur les



principes fondateurs tout en s'adaptant aux besoins et aux attentes de tous et est au service de l'amélioration durable de la qualité de l'air sur les territoires.



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes : un observatoire de référence au service de l'amélioration de la qualité de l'air

« Atmo Auvergne-Rhône-Alpes inscrit son action dans le cadre de l'intérêt général et de la mission de service public »

L'activité est structurée autour de cinq missions fondamentales :

- **Observer** via un dispositif de surveillance chargé de la production, la bancarisation et la dissémination de données de référence sur la qualité de l'air.
- **Accompagner** les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions à moyen et long termes sur l'air et les thématiques associées (énergie, climat, nuisances urbaines) comme en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels)
- **Communiquer** auprès des citoyens et les inviter à agir en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air.
- **Anticiper** en prenant en compte les enjeux émergents de la pollution atmosphérique et les nouvelles technologies par la mise en place de partenariats dans le cadre d'expérimentations, d'innovations, de programmes européens.
- **Gérer** la stratégie associative et l'animation territoriale, organiser les mutualisations en veillant à la cohérence avec le niveau national.



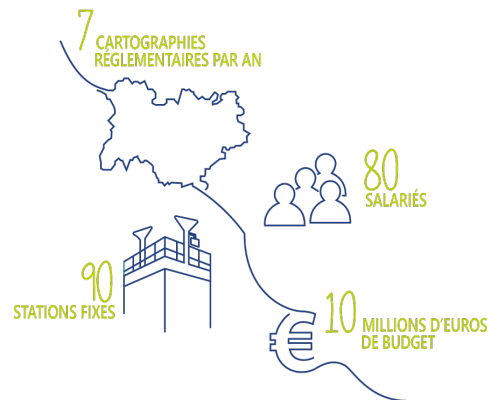
Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans le Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA), plan répondant à une obligation réglementaire de définition de la stratégie de surveillance régionale de la qualité de l'air (décret du 21/10/2010).

Un ancrage territorial fort :

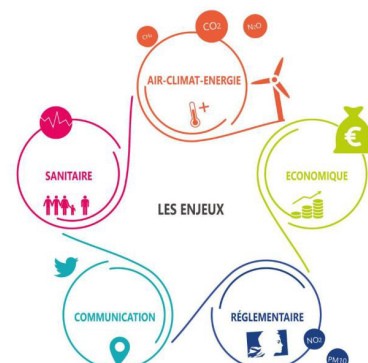
Pour bénéficier d'un ancrage territorial fort et être au plus près des préoccupations et des enjeux locaux, l'observatoire de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur six comités territoriaux qui constituent un réseau unique de correspondants locaux.



Les chiffres clés d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes :



La qualité de l'air est un enjeu fort de la société actuelle avec de nombreux défis à relever selon différentes thématiques, et l'observatoire avec plus de 40 ans d'expertise au sein des territoires, se place comme une référence pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les prochaines années.





Rester informé sur la qualité de l'air

Depuis 1997, Atmo Auvergne édite des informations territorialisées de qualité de l'air dont la mise en forme et le contenu ont évolué au cours de ces années. La surveillance de la qualité de l'air sur un nouveau territoire, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de l'observatoire de référence offre de nouvelles forces et des compétences élargies qui vont permettre de proposer des moyens de communication étendus.

Pour continuer de rester informé sur la qualité de l'air de la grande région, avec les actualités, les conseils et les recommandations, mais aussi l'accès aux données, connectez-vous sur le site Internet :

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Vous avez également la possibilité de vous abonner à différents services web pour rester informé au quotidien de ce qui se passe sur les différents territoires. Dans un premier temps, les informations auvergnates seront disponibles sur le bulletin «L'Info Air» (actualité, études, revue de presse, bilans...).

Pour s'abonner :

<http://www.air-rhonealpes.fr/abonnements>

L'extension des différents services au territoire auvergnat se fera progressivement dans les mois suivants (fusion des sites Internet, intégration d'un module de mise à disposition des données de qualité de l'air, déploiement de la modélisation régionale à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes...).

Atmo votre parten'air AUVERGNE-RHÔNE-ALPES + d'infos sur l'air de l'Auvergne

LAIR DE MA RÉGION TOUT COMPRENDRE SUR L'AIR AGIR ENSEMBLE DONNÉES & PUBLICATIONS QUI

Accueil > Abonnement newsletter

Abonnement newsletter

Sélectionnez vos bulletins périodiques :

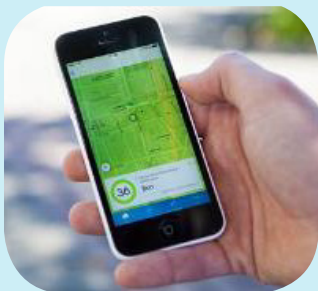
- Bulletin quotidien de l'air : qualité de l'air du jour et prévision pour le lendemain, prévision pollinique hebdomadaire, le bon geste de la semaine, actualités...
- Bulletin hebdo de l'air : qualité de l'air sur la semaine, les dispositifs activés, actualités...
- L'Info Air : Lettre d'information d'Air Rhône-Alpes : dernières actualités, publications, études, bilans territoriaux, revue de presse...

Pour vos bulletins, choisissez votre zone géographique : *

Région

Communiquer, accompagner, être acteur...

Plusieurs nouveaux services innovants vont être disponibles prochainement sur l'ensemble du territoire régional pour s'informer sur la qualité de l'air, mais également pour agir contre la pollution atmosphérique ou encore pour limiter son exposition personnelle.



Service mobile **Air to Go**, pour se déplacer en respirant un air de meilleure qualité grâce aux données précises à l'échelle de la rue. (Disponible sur l'App Store et sur www.airtogo.fr).

Plateforme **Signalement Ambroisie** : pour agir contre l'expansion de cette plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. (Disponible sur www.signalement-ambroisie.fr ainsi que sur l'App Store et Google Play).



Widget "Mon Air" pour afficher les informations de qualité de l'air sur vos sites Internet. (Disponible sur www.air-rhonealpes.fr/monair/widget).

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle Clermont-Ferrand

25 rue des Ribes
63170 AUBIÈRE

Tél. : 09 72 26 48 90

E.mail : contact@atmo-aura.fr

Site Internet : <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr>

